

jusqu'à la ville de Saskatoon. La rivière divise également cette circonscription. Voici les résultats du rapport présenté par la commission. Je ne mentionnerai pas certaines des autres difficultés relatives aux rivières.

Il y a un lac historique au milieu de la Saskatchewan. On se dispute traditionnellement cette région et il me semble que le très honorable leader de l'opposition (M. Diefenbaker) a pris part à bon nombre de ces batailles. La circonscription a été nommée Lake-Centre parce qu'elle était jadis au centre. Pourquoi ne pas se servir de ce lac comme ligne de délimitation de la circonscription? Ce sont là des accidents géographiques naturels. Je ne veux pas entrer dans le détail en ce moment, mais il me semble que je pourrais fournir de bons arguments à ce sujet.

Comme il me reste 20 minutes, j'abandonne pour le moment ces critiques d'ordre général. Il me semble avoir bien fait valoir mon point de vue dans ces quatre observations générales. Comme 17 députés de la Saskatchewan sont du même parti politique, il est impossible ici de manipuler arbitrairement la carte. Afin d'être justes envers la population canadienne, nous avons dû nous résigner à ce que le nombre des circonscriptions urbaines soit réduit de 17 à 13. Certains d'entre nous ont établi une carte sur laquelle figurent des circonscriptions conformes aux tendances anciennes et actuelles. Nous avons tenu compte de la croissance éventuelle. Nous nous sommes fondés sur les chiffres du recensement de 1961. Nous nous sommes servi des limites municipales sans morceler les municipalités ou les cantons comme le font les anciennes cartes.

Nous avons essayé de formuler des propositions constructives pour les envoyer à la commission par votre entremise, monsieur l'Orateur. Nous savons qu'elle est composée d'êtres humains et que, si tout le travail est fait pour eux, si toutes les délimitations sont établies, si nous étudions tous les accidents géographiques et les régions de débouchés commerciaux, peut-être alors examineront-ils ces cartes et se souviendront-ils que la commission indépendante est en fait à l'épreuve.

• (3.40 p.m.)

Écouteront-ils les parlementaires, s'ils sont sûrs de ne trouver aucun indice de formation de contingents politiques d'opposition, de manipulation arbitraire, mais, au contraire, la preuve que nous avons tenu compte de tout ce que j'ai mentionné, éléments géographiques, écarts permis par la loi, que nous avons

permis la formation de deux circonscriptions purement urbaines, que nous avons prévu la question des communications, des routes, de la télévision, de la radio et des journaux, que nous avons tenu compte des questions d'ordre historique et surtout des besoins des citoyens? Voilà ce que je veux proposer maintenant.

Les chiffres que je cite maintenant sont tirés du bulletin 1.1 n° 5 et du bulletin 1.1 n° 9 du recensement de 1961 du Canada; ce sont des chiffres officiels dont doivent tenir compte les commissions. Je formule ces propositions dans l'espoir que les commissaires ne prétexteront pas qu'il faudrait trop de temps pour tracer une nouvelle carte, pour régler toutes ces difficultés, et qu'il leur faudrait disposer de toute notre documentation sur cette carte électorale de la Saskatchewan.

Je donnerai d'abord les chiffres pour les circonscriptions. Je donnerai aux circonscriptions des noms, acceptables ou non à la commission. Toutefois, après examen de la carte et connaissant les rapports des citoyens dans les régions en cause, j'estime que cela pourrait être utile. N° 1, Weyburn et Estevan, population de 67,713 âmes; n° 2, Swift-Current-Maple-Creek, population de 68,821; n° 3, Moose-Jaw-Assiniboïa, population de 77,532; n° 4, Regina, population de 80,141; n° 5, Regina-Qu'Appelle, population de 73,689; n° 6, Kindersley-Rosetown, population de 64,669; n° 7, Saskatoon, population de 80,526; n° 8, Saskatoon-Humboldt, population de 72,448; n° 9, Yorkton-Melville, population de 68,300; n° 10, Melfort-Tisdale-Nipawin, population de 68,379; n° 11, Mackenzie, population de 56,282; n° 12, Prince-Albert, population de 62,039; n° 13, Meadow-Lake-The Battlefords, population de 63,557.

Outre ces données relatives aux 13 sièges, monsieur l'Orateur, il y a 11,300 Indiens dans le secteur nord et je n'ai pu trouver aucun document donnant l'exacte situation de ces tribus indiennes. Les 11,300 Indiens seront naturellement répartis entre les trois dernières circonscriptions mentionnées: Mackenzie, Prince-Albert et Meadow-Lake-The Battlefords. D'après le peu que je sais de la situation de ces Indiens, je suppose qu'ils seront pour la plupart compris dans la circonscription de Prince-Albert, comme l'indiquera la carte.

Ces données peuvent comporter quelques erreurs dans le calcul des limites le long des cours d'eau, etc., mais avec une machine à additionner, une personne parfaitement au